



<http://journallepoint.ca>

[journallepoint@hotmail.com](mailto:journallepoint@hotmail.com)

JOURNAL  
**Le PONT**  
de PALMAROLLE

Vol. 9 No 1 - Avril 2019

# Une séance de défoulement collectif



Nous sommes les experts de l'hyperlocal  
**Annoncez**  
dans les journaux communautaires!

## Sommaire

REPORTAGE	2-4-5
Affaires municipales	10-11
Environnement	19
Loisirs	
Opinions	3 et 8
Vie communautaire	9-13-17

Chroniques	
*J.-Pierre Robichaud	4-5-6-7
*Gilles Fortier	9
*Cercle de fermières	15
*Francine Gauthier	16
*Félix Goulet	18
*MFC	14
*Lise Bouillon	12-13

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président :	J.- P. Robichaud
Vice-présidente :	Christiane Plante
Infographiste	
Secrétaire :	Clarisse Vachon
Trésorière :	Denise Mercier
Administrateurs :	André Chrétien
	Lise Bouillon
Rédacteur en chef:	André Chrétien

Imprimé par Impressionplus, La Sarre

Placez votre publicité  
dans **LE PONT**

C'est une visibilité  
incontournable  
Tiré à 665 exemplaires

1/8 page - carte professionnelle 18 \$  
1/4 page 25 \$

1/8 page couverture 40 \$  
1/2 page 40 \$ - Page 70 \$  
annonces classées 5 \$

[journallepont@hotmail.com](mailto:journallepont@hotmail.com)

C. Plante 819 782-4233  
A. Chrétien 819 787-2996

Tombée: 18 du mois



# La VOIX de Palmarolle!

*Il ne se passe pas un mois sans que le Journal Le Pont de Palmarolle soit appelé à commenter les succès d'une ou de plusieurs réussites de citoyens, d'enfants, d'adolescents, d'adultes ou de groupes de notre municipalité.*

Dans ce numéro, nous nous devons de souligner la présence et la réussite d'un jeune homme de notre village, Sébastien Gravel, à une compétition provinciale de chansons, offerte à la chaîne TVA : La Voix qui, à chaque dimanche, attire plus d'un million de téléspectateurs. Si l'émission s'appelle La Voix, c'est qu'il faut l'avoir pour y participer. On ne débarque pas à Télé-Métropole un dimanche au soir en sautant sur le plateau et en déclarant : « Je m'appelle P'tit Rossignol, je va vous chanter une chanson... »

Le processus est plus ardu que cela, il faut d'abord poser sa candidature, ce qu'a fait Sébastien à plusieurs reprises avant de recevoir une réponse positive. Il faut aussi une solide préparation, à l'émission Denis Lévesque, notre jeune chanteur a dit qu'il faisait du chant et de la musique depuis plus de sept ans, qu'il a participé à des spectacles musicaux à maintes reprises.

En plus du talent, il faut de la détermination, de la persévérance, du travail, de l'entraînement et du savoir. Voilà les attributs que ce jeune homme de Palmarolle nous a montré qu'il possédait.

Être membre donne  
droit de vote  
à l'assemblée générale annuelle

MERCI DE VOTRE APPUI

Supportez

JOURNAL  
**LE PONT**  
DE PALMAROLLE

Par la poste, à :

71, 6<sup>e</sup> Avenue Ouest, Palmarolle (QC) J0Z 3C0

journal web : [www.journallepont.ca](http://www.journallepont.ca)

Adresse courriel : [journallepont@hotmail.com](mailto:journallepont@hotmail.com)

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_





## La foule se défoule

Le lundi 11 mars dernier, environ 150 personnes prenaient place au Centre municipal pour assister à l'assemblée mensuelle régulière du conseil municipal. Habituellement, moins de dix citoyens se déplacent pour y assister. Comment donc expliquer cette ruée soudaine, un lundi soir d'hiver, par un temps particulièrement maussade? C'est à cause de la grogne généralisée au sujet de l'augmentation de plus de vingt pour cent de la taxe municipale.

Avis à madame la mairesse et aux conseillers municipaux, si vous voulez une forte présence à vos assemblées, allez « fouiller dans les poches » des citoyens! Dans cette réflexion écrite aujourd'hui, le *Journal Le Pont* ne prendra pas position en faveur ou contre la décision du conseil d'augmenter l'impôt foncier. Cette hausse soudaine et draconienne a surpris tous les propriétaires qui ont eu un moment de colère à la vue du montant de la facture.

Palmarolle compte 1 600 habitants, plus de la moitié de ceux-ci habitent le village, on forme une « petite ville installée à la campagne ». Une petite ville qui a voulu depuis plusieurs années se doter des mêmes services qu'une agglomération de 10 000 âmes. On s'est d'abord doté d'un service d'aqueduc et d'égoûts, ce fut une excellente décision qui répondait pleinement à des besoins écologiques, économiques et sociaux.

Grâce à ces nouveaux atouts, le village s'est développé. Il a fallu construire de nouvelles rues, les paver, acheter de la machinerie pour en assurer l'entretien. On a donc dû embaucher du personnel supplémentaire, ouvrir un garage municipal, etc. Quant à posséder ces infrastructures, pourquoi ne pas attirer de nouveaux résidents? Pour cela, il fallait offrir les mêmes avantages et attractions que la ville voisine et les villages environnants.

On s'est donc, encore jusqu'à récemment, lancé dans une course aux équipements de

loisirs : aréna, salles collectives, terrains de jeux, pistes de ceci et pistes de cela... tout cela grâce à de généreux bénévoles qui ont donné temps et argent et qui, une fois le projet rendu à terme, on a « confié » à la municipalité le soin d'en assumer les coûts d'entretien et de rénovation.

Nous avons aussi notre propre service administratif, cela exige un secrétariat, une direction générale, un inspecteur municipal, une réceptionniste, un service de comptabilité, des gens compétents, sans doute, mais ce sont des salariés qu'il faut rémunérer à temps plein, selon leur formation et leurs attributions. À cela ajoutons tout le personnel consacré à l'entretien des bâtiments, aux travaux de voirie, à l'organisation des loisirs... N'oublions pas les redevances envers plusieurs ministères, les permis de toutes sortes, notre contribution à la MRC...

Pouvons-nous continuer à fonctionner selon ce modèle? C'est le seul que nous connaissons, c'est le modèle que nous avons tous accepté et celui que nous n'avons jamais remis en question. Quelle sera donc la solution pour nous éviter de foncer tête première dans le mur si nous continuons sur une telle lancée?

Le conseil municipal que nous avons élu a comme mandat de gérer les services que collectivement nous avons bien voulu nous donner depuis longtemps. Nous avons aussi accepté d'en ajouter d'autres, d'année en année, ce qui implique que nous devons en assumer le coût. C'est donc tous ensemble que nous devons évaluer la pertinence et le besoin de continuer à nous les offrir et les financer.

On garroche facilement nos exigences, nos demandes et nos revendications dans les mains et dans les bras d'une équipe de bénévoles, ou presque, et on exige d'eux une gérance sans faille, on ne suit pas leurs délibérations et, tout à coup, paf! ça nous pète au visage et, alors, on assiste à une séance

de « défoulage » collectif. N'allons surtout par parler de mettre fin à certains services ou de renoncer à certains équipements, on assistera à une levée de boucliers, on veut tout garder, peu importe le coût.

Il en est de même quand on parle de fusion, cela provoque une crise d'urticaire, à chaque fois, chez les tenants de l'autonomie et de l'indépendance de leur patelin. On refuse catégoriquement cette option en affirmant dur comme fer qu'il n'y aurait aucun avantage et aucune économie à faire; on se prononce gratuitement sans en connaître les tenants et les aboutissants...

Tous les propriétaires en conviennent, cette dernière facture de taxes était trop salée, elle n'aurait pas dû être envoyée, mais c'est fait. Dites-vous que de rembourser le trop-perçu engendrait de nouvelles dépenses et une somme considérable de travail supplémentaire; ce qui nous serait chargé sur le compte de taxes de l'année prochaine. Peut-être que l'effort que nous faisons cette année permettra de regarnir « notre bas de laine » qui, selon la représentante de la firme comptable, est présentement à sec. Prenez note cependant que madame la mairesse a bien dit que cette hausse de taxes ne sera pas récurrente et que, dès l'an prochain, on corrigera le tir.

Avant de jeter la pierre à ceux que nous avons élus, révisons nos exigences et nos réels besoins et acceptons de vivre selon notre capacité de payer les services que nous nous sommes donnés. Sur Facebook, des critiques fusaient de toutes parts, des accusations et même des remarques grossières... Attention, ne détruisons pas l'espace démocratique qui nous permet encore d'élire et de choisir nos administrateurs municipaux. Une internaute écrivait : « Moi, je vais savoir pour qui ne pas voter aux prochaines élections. » Nous devrions lui répondre : « Peut-être que tu n'auras aucune décision à prendre, parce qu'aucun candidat n'aura le courage de se présenter à l'avenir. »



## 25<sup>e</sup> Traversée du lac Abitibi : aventure mémorable

*C'est sous une météo imprévue et en dents de scie que s'est skiée la 25<sup>e</sup> Traversée du lac Abitibi du 5 au 9 mars 2019. Les 31 aventuriers au départ de Eades, auxquels s'en est rajouté trois autres au dernier bivouac de l'île Kaipawakinagag, ont bouclé le trajet de 100 kilomètres cinq jours plus tard à l'aréna Nicol Auto de La Sarre.*

À l'ouest du Narrow, la tempête et les forts vents des jours précédents avaient sculpté la surface du lac en une multitude de vagues de trois à quatre pieds de haut. Dès lors, les skieurs tirant leur pulka ont dû trimmer dur pour franchir, tel un bateau en mer, ces vagues successives sur les 22 kilomètres de la première étape. À l'arrivée au campement vers 17 heures, tous les skieurs étaient exténués. Selon plusieurs aventuriers chevronnés, cette journée est à inscrire en haut de la liste des étapes les plus difficiles. Pour en rajouter une couche, la température commença à chuter pour atteindre moins 28 degrés au matin. Ce soir-là, dès 19 heures, seul le vent soufflant dans les arbres de l'île Mosher et quelques ronflements rompaient le silence.

Après une deuxième nuit à moins 22 degrés, le groupe en essaya deux autres consécutives à moins 30 et moins 28 degrés. Plusieurs participants avouèrent avoir mal dormi. Heureusement, le soleil accompagna les skieurs cinq jours durant, ce qui fit en sorte que les après-midi étaient confortables. De plus, les deuxième et troisième journées, accompagnées de forts vents de dos, facilitèrent la glisse des skis et des pulkas.



crédit photo: Mathieu Dupuis

Par ailleurs, quelques incidents ponctuèrent l'aventure. Mercredi matin, entre l'île Mosher et le Narrow, une motoneige de la sécurité s'embourba dans la slush et tout près, une skieuse calla aux chevilles. Les deux s'en tirèrent heureusement sans conséquence. Plus tard, un participant dut être évacué, souffrant d'une crise d'asthme.

Accueillis samedi par environ 75 parents, amis, conjoints(tes) et citoyens, les aventuriers, exténués et marqués par le froid, débordaient de fierté et de satisfaction devant l'exploit accompli. Le tout se termina, en soirée, par un souper de la victoire rempli d'émotions, où fut remis à chaque participant un certificat commémorant sa réussite. Un hommage spécial fut rendu à Yvon Calder, pionnier de la Traversée du lac Abitibi. Pour l'heure, l'expédition de cinq jours demeurera, à tous les égards, mémorable.

*Capsule clin d'œil*



Vivre sans lire est dangereux.  
Ça t'oblige à croire ce que l'on te dit.

# Réunion du conseil municipal

## Une séance de défoulement collectif



*Suite à la grogne suscitée par l'augmentation du récent compte de taxes, le conseil municipal avait convoqué les citoyens à une réunion extraordinaire le lundi 11 mars dernier. Près de 150 citoyens sont venus exprimer leur insatisfaction, voire leur colère pour plusieurs.*

Malgré les explications sur écran de la pauvre modératrice qui en avait plein les bras, les intervenants au micro et dans la salle en avaient long à dire à l'administration.

La mairesse Gobeil et la directrice générale furent particulièrement visées, essayant les tirs à répétition de citoyens en colère et se faisant parfois accuser d'incompétence.

Depuis la réception du compte de taxes, le feu couvait dans la population. Ce furent d'abord les réseaux sociaux qui s'enflammèrent. Et dans les endroits publics on entendait parler non seulement des taxes, mais aussi des rues mal déneigées et autres irritants.

Rappelons que la polémique est survenue non pas à cause de l'augmentation du taux de taxation, mais plutôt du rôle d'évaluation décrété par la MRC. Plusieurs municipalités aux alentours avaient sagement baissé leur taux de taxation pour éviter une hausse du compte de leurs citoyens. Les intervenants ont bruyamment reproché à l'administration d'avoir omis cette option.

Par souci de transparence, la mairesse avoua avoir fait une erreur en n'étudiant pas plus à fond toutes les avenues, ce qui lui a valu une pluie de quolibets. Tentant de calmer la grogne, elle ajouta qu'il était maintenant impossible de revenir en arrière, mais que l'administration pourrait compenser une partie de l'augmentation de 2019 sur les comptes de 2020.



Après une heure de délibérations tumultueuses, la mairesse suggéra alors aux citoyens de passer en mode solution. Quelques intervenants suggérèrent à l'administration qu'il était peut-être temps de rationaliser certains services que bientôt les citoyens ne seront plus en mesure d'assumer. Il fut notamment question de loisirs et culture et de sécurité incendie, ce qui va sûrement remettre à l'avant-scène le projet de partage de services ou de fusion avec la ville de La Sarre.



## Cœur à Cœur au salon

Une idée originale de Julien Mercier et sa mère, Suzelle Perron, a permis, pendant le mois de février, d'amasser la jolie somme de 4 200 \$ pour la Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal. Concerts, chansons, poésie, histoires de vie et mots d'enfants ont ravi les quelque 75 personnes qui y ont assisté.

L'événement s'est déroulé successivement sur trois samedis, les 9, 16, et 23 février dans le salon de Pierre et Suzelle qui ont accueilli, à chaque occasion, 25 amis et connaissances.

« Nous avons regardé pour la Place des Arts et le Stade Olympique, lança d'entrée de jeu Julien avec humour, mais ça ne nous convenait pas. Et le Centre Bell était occupé soit par les Canadiens soit par Marie-Mai. Donc nous nous sommes rabattus sur le salon de mes parents. »

Julien s'est fait implanter un stimulateur cardiaque (pacemaker) à l'âge de 4 ans, en 1989, et doit régulièrement fréquenter l'Institut de Cardiologie pour des tests et des examens. D'emblée, il affirme souvent qu'il doit la vie aux équipes qui s'y sont succédées au fil du temps.

Il y a près de deux ans, il est passé à un cheveu de la mort quand les fils de son bidule se sont infectés provoquant une fièvre qui l'emmena

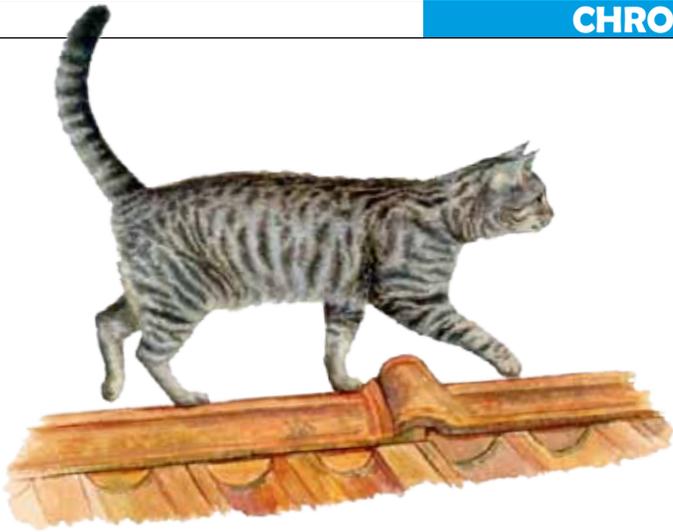
au bord du coma. Transporté in extremis à l'Institut par Valentine, il a tenu ses proches dans une terrible attente pendant plusieurs jours. Son désir et sa joie de vivre ainsi que sa résilience l'ont remis sur pied assez rapidement de sorte qu'aujourd'hui plus rien ne paraît.

En reconnaissance, il a toujours eu à cœur (beau jeu de mots) de faire des gestes pour remercier tout le personnel soignant de l'Institut. La levée de fonds de février s'est inscrite dans cette ligne.

« Février est le mois du cœur, rappelait en intro Suzelle, et mon fils Julien est un abonné de l'Institut de Cardiologie depuis son enfance. D'où nous est venue cette idée originale d'offrir cette prestation musicale chez nous, dans une atmosphère intimiste. »

Accompagné de sa guitare, Julien a ravi les participants en interprétant des textes peu connus de Brassens. De l'avis de certains, Julien est Brassens réincarné. Quant à Suzelle, elle joua de magnifiques pièces au piano et lut des poèmes de sa composition tout en faisant un clin d'œil à ses petits-enfants.

Après une heure trente de prestations, tous étaient invités dans une autre pièce pour un vin de reconnaissance. Julien avoua être très ému de la participation ainsi que de la générosité de tous ceux qui ont assisté à ces trois événements.



# Les dix vies de Jean-Louis

Selon la croyance populaire, les chats auraient neuf vies. L'image vient peut-être du fait qu'ils ont la capacité de toujours retomber sur leurs pattes lors d'une chute. Jean-Louis, quant à lui, n'a rien d'un chat, hormis le fait qu'il aime bien faire dos rond et se frotter à une « criature » de temps à autre.

Il a frôlé la mort à plusieurs occasions selon ses dires. Si certaines circonstances furent parfois dramatiques, d'autres s'avèrent assez cocasses. À l'entendre, il aurait eu dix vies. Néanmoins, comme un chat, il est toujours retombé sur ses pattes. Laissons-le nous raconter les nombreuses fois où il a côtoyé la mort.

1<sup>re</sup> : « À l'âge de 4 ans, je suis tombé dans le réservoir de 600 gallons qui contenait la purée des truies qu'on élevait. Heureusement mon frère Raymond était là. Il m'a agrippé par une patte et m'a sorti de là. »  
Pour ceux qui ont déjà connu cette bouette à cochon, le petit Jean-Louis ne devait pas sentir bon!

2<sup>e</sup> : « Puis vers l'âge de 6 ans, je suis encore une fois tombé, mais cette fois-là dans la chute à foin; une dégringolade de 20 pieds avec perte de conscience. »

3<sup>e</sup> : « J'avais 8 ans quand je suis vraiment passé à un cheveu de la mort. Je suis tombé en bas du tracteur à papa et il m'a roulé dessus. En route pour l'hôpital de Rouyn, entre deux reprises de conscience, je vomissais du sang dans l'auto. Après une hospitalisation de deux semaines, j'ai été quatre mois sans bouger. »

Queue de veau comme il était, son père avait dû l'attacher...

4<sup>e</sup> : « À 10 ans, avec mon frère René et des voisins, on s'installait dans un pneu de camion et on s'élançait dans la pente enneigée derrière la grange à foin. Quand vint mon tour, ça descendait à 30 milles à l'heure. J'ai frappé un piquet de clôture à vaches ben d'aplomb. À travers les étoiles, c'est là que j'ai aperçu la station spatiale pour la première fois. »

5<sup>e</sup> : « À l'adolescence, j'ai abattu par mégarde un arbre sur une ligne électrique à haute tension. Le temps qu'il glisse finalement par terre, j'ai servi de « ground » pendant plusieurs secondes, le courant passant de l'arbre à ma scie à chaîne puis à mon corps. »  
Il a tellement serré les mâchoires que ses dents ont raccourci d'un quart de pouce.

6<sup>e</sup> : « Plus tard, je suis passé à un cheveu d'être avalé par la presse à foin. Une balle était sortie mal attachée. En voulant l'engouffrer dans la presse, une corde resta accrochée à ma bottine et me tirait vers la gueule de la machine. C'est un miracle si j'ai réussi à m'en sortir. »

Heureusement, car il aurait été découpé en tranches de six pouces par le couteau de la presse.

7<sup>e</sup> : « À 28 ans, en découpant à la scie à chaîne l'ensilage gelé dans le silo fosse, j'ai tout à coup commencé à voir de grands ronds noirs sur les murs. Ça m'intriguait, car je n'avais pas eu connaissance que quelqu'un avait peinturé les murs. Pis là je suis tombé à genoux et j'ai compris que j'allais m'asphyxier. Miraculeusement, j'ai pu ramper vers la sortie et j'ai été à une minute de la mort. J'ai vomi le gaz de la scie pendant trois jours. »

8<sup>e</sup> : « Un 15 avril, une remorque pleine de bétail derrière mon camion et une brume opaque à l'avant, je suis passé tout droit au bout d'une route dans le coin de Rouyn. La lourde charge m'a poussé 100 pieds dans le bois. Heureusement cette fois-là, le camion, le bétail et moi on s'en est bien sorti. »

9<sup>e</sup> : « À 60 ans, encore en abattant un arbre, ce dernier a basculé sur un autre arbre penché et m'a frappé de plein fouet dans l'estomac. Ça m'a coûté une journée à l'hôpital, deux côtes cassées et... un dentier car l'autre, sous l'impact, a été éjecté et je ne l'ai jamais retrouvé. »  
On aime bien son nouveau sourire... Et c'est ici que Jean-Louis bat le record du chat!

10<sup>e</sup> : « En remplaçant les poutres d'acier et le plancher de lattes de ciment dans l'étable à logettes, je suis passé à un cheveu de basculer dans la fosse à fumier de 12 pieds de profond. Soulevant une poutre avec le Bobcat, ma bottine est restée coincée sur la pédale, de sorte que l'arrière du Bobcat s'est soulevé et je me suis trouvé suspendu au-dessus du vide. Par chance, j'ai eu le réflexe de fermer la switch et l'arrière est retombé sur ses roues. Je suis descendu du Bobcat en tremblant pis mes jambes se sont mises à marcher toutes seules dans tous les sens. Ma journée s'est terminée là. »

Pour l'heure, le matou Jean-Louis a perdu ses griffes et ses dents. Il ne sort plus et donc ne chasse plus. Cependant il aime bien passer ses journées allongé près du poêle en ronronnant et en attendant sereinement la fin de (peut-être) sa dernière vie.

# Le péril jaune « 2 »



Mon confrère Jean-Pierre Robichaud, journaliste du *Journal Le Pont* a déjà utilisé ce titre **Le péril jaune** comme figure de style pour parler des autobus scolaires. Cela n'avait aucun lien avec cette expression employée par les démographes qui, devant l'augmentation fulgurante de la population chinoise, prédisaient l'envahissement de la Terre par les Chinois.

Faut-il en conclure qu'ils avaient un peu raison? Si l'on tient compte du « Made in China », bien lisible sur tous les produits que l'on achète, il faut accepter que sur le plan économique ces derniers ont en effet conquis la planète. Doit-on paniquer et lancer des alertes comme si nous allions mourir étouffés prétextant qu'ils nous tiennent à la gorge?

C'est ce qu'on a lu, vu et entendu dans les médias, sur Facebook et même dans l'enceinte de notre Assemblée nationale. Le sujet de cette dernière alarme portait sur l'achat des terres en Abitibi et au Témiscamingue par des Chinois, madame la députée de Rouyn-Noranda a fait une sortie remarquée, dans cette noble Chambre, en parlant de ces vautours qui se jetaient sur nos pauvres terres abitibiennes, proies faciles pour ces « prédateurs ». À l'antenne de RNC Média, au bulletin de nouvelles de 18 heures, à « La question du jour », on demandait à la population si elle voyait un danger dans cette pratique? Quatre-vingts pour cent y ont répondu affirmativement.

Sur le même sujet, un nombre élevé d'intermédiaires se scandalisaient de voir débarquer ces « (voleurs) acheteurs de terres ». Est-ce une manifestation xénophobe? Est-ce du

racisme? De quoi a-t-on si peur? On court la planète entière pour emmener de la main-d'œuvre en Abitibi, c'est une question de survie pour nos entreprises. L'agriculture se meurt chez nous depuis plusieurs années, la relève n'est pas là... Nous avons de belles terres agricoles prêtes à produire, mais qu'on abandonne, c'est le laïeron des champs, les chardons et les ronces qui les envahissent... Les quelques fermes qui sont encore productives risquent de mourir, faute de main-d'œuvre et faute d'acheteurs potentiels pour poursuivre leur développement.

Est-ce qu'on craint que les Chinois s'emparent de nos terres pour les déménager en Asie ou ailleurs? Si des gens achètent des espaces chez nous, ce n'est certainement pas pour les laisser à l'abandon. Pour les cultiver, on aura besoin de main-d'œuvre, on aura besoin de machines, on aura besoin de services, ces nouveaux propriétaires devront donc utiliser les ressources du milieu et, s'ils réussissent à obtenir de la main-d'œuvre parmi leurs concitoyens, venant de leur pays, pour les établir dans nos rangs qui se dépeuplent sans cesse, n'est-ce pas souhaitable? Le fly-in/fly-out ça va pour les mines du Nord, mais ce n'est pas pertinent pour l'agriculture, on n'emmènera pas, par avion, des travailleurs agricoles en leur offrant deux semaines d'ouvrage à Palmarolle et deux semaines de vacances à Pékin, ils devront donc habiter ici.

Si l'on regarde, au Canada, l'immigration chinoise a produit de bons résultats, depuis deux cents ans, généralement ces gens sont des travailleurs méthodiques, acharnés, ce sont leurs enfants qui obtiennent les meilleures notes dans nos universités... D'où

vient donc cette crainte, cette peur viscérale de voir des terres achetées par ces gens?

Je connais des cultivateurs prospères qui, malgré leurs multiples démarches, n'ont jamais été capables de trouver des acheteurs ici, dans notre région, pour des terres de qualité. Pourquoi alors pousser de grands cris parce que des personnes intéressées veulent s'en porter acquéreurs pour produire de la nourriture dont leur pays a un grand et urgent besoin. Déjà, au Canada, nos productions de canola, de porcs, de poissons se vendent en majeure partie en Chine, pourquoi ne pourrions-nous pas permettre à ces gens de venir le produire chez nous, dans ce Nord que nos pères ont défriché et qui pourrait encore produire? Rendons leur donc hommage et reconnaissance afin d'honorer leur labeur et les sueurs versées sur ce territoire, en permettant à d'autres de donner suite à leurs ambitions. Moi, le Vieux Grincheux, je grinche aujourd'hui contre tous ces peureux qui grincent pour rien...

## Opinion

### L'Abitibi, 11<sup>e</sup> province ?

Avez-vous lu la page 5 du *Journal Le Pont* de mars 2019 par Jean-Pierre Robichaud « L'Abitibi, 11<sup>e</sup> province » ?

Non; alors allez-y ça vaut la peine... En même temps allez relire avec attention : VOX POPULI ou VOX POT POURRI du Vieux Grincheux page 8; ça ouvre nos deux yeux sur le positif...

Dolores



# Le 100<sup>e</sup> de Palmarolle

Si vous aviez à raconter ce qui pourrait se passer à l'été du 100<sup>e</sup> de Palmarolle, qu'auriez-vous à dire? Imaginez-vous transporté dans une visite guidée de sites sur le territoire avec un itinéraire bien précis où des activités seraient animées dans les plus belles bâtisses de notre paroisse tout au long de l'été 2026.

Une série d'initiatives ayant été promue par différents comités des organismes du village pourraient s'ajouter au circuit de visites qui seraient réalisées à partir d'adresses bien précises. Une laiterie pourrait accueillir les gens à prendre un café latté accompagné d'une galette aux patates, la plus goûteuse de toutes celles qui auraient été soumises au comité de la galette de

l'été 2026, celle qui aura financé au cours de toutes les années précédentes cet été d'inspiration patrimoniale.

Que diriez-vous d'un circuit de visites de maisons avec des photos de famille exposées afin qu'un raconteur vienne nous dévoiler les secrets de notre histoire? Un été bien prometteur où chaque mois nous réserverait de bien belles surprises. Une tournée en août de nos jardins de producteurs du Marché public, un dîner inspiré de notre cuisine bien de chez nous. On s'en délecte déjà les babines.

Une célébration commune lors d'un souper champêtre pourrait se faire sur invitation de nos restaurants de la région ou encore

de concours de différents festivals québécois qui s'amèneraient chez nous pour partager leur expérience festive dans un de nos lieux enchanteurs. Qu'en penseraient nos fondateurs qui caresseraient l'idée du palais exquis qui pourrait enivrer les esprits d'un élixir produit chez nous? Un bon cidre ou un bon vin à bouquet de saveurs pour enflammer l'inspiration de nos musiciens locaux.

Quel accueil réserveriez-vous à ceux et celles qui veulent bien se joindre à nous pour savourer « L'été de nos 100 ans » en 2026? Pensez-y, ça s'en vient vite!

Aline Bégin

## Assemblée générale annuelle

La population est invitée à l'assemblée générale annuelle de *Journal Le Pont de Palmarolle* qui aura lieu le mardi 7 mai 2019, à 19 h, au Centre municipal de Palmarolle (porte latérale), petite salle en haut.

- Information sur l'organisme;
- Rapport d'activités du conseil d'administration et du président;
- États financiers;
- Trois postes en élection (personnes déjà en fonction rééligibles);
- Orientations pour 2019-2020.

JPR/cv  
2019-03-14

Jean-Pierre Robichaud,  
président

## Chronique Grenier aux souvenirs

Gilles Fortier

### MÉTRONOME



Voici un métronome, instrument qui sert à battre la mesure, très utile aux musiciens et musiciennes. Il y a une grande variété de métronomes. Voici le modèle : LM-FB-4, sa fabrication date des années 50, le boîtier est en bakélite (produit largement utilisé avant le plastique). Celui-ci possède une petite lumière sur le dessus qui clignote suivant le battement, mais les métronomes n'en ont pas tous. Son mécanisme fonctionne à l'électricité, lequel mécanisme a été en service jusqu'à la fin des années 70, remplacé évidemment par l'électronique.

**Prochaine séance du conseil**  
**1 avril 2019**  
 La séance a lieu à 20 h, au 499, Route 393

*Prenez note que si vous avez des demandes pour le conseil, celles-ci doivent parvenir au bureau municipal au plus tard le lundi précédent, soit une semaine à l'avance. Passé ce délai, vos demandes ne seront traitées qu'à la séance du conseil suivante.*



*Le bureau de la Municipalité sera*

**FERMÉ**

*Vendredi le 19 avril 2019*

*et lundi le 22 avril 2019*



*Bon congé de Pâques!*

**VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE DE CHIEN OU DE CHAT?**

**NOUVEAU SERVICE EN DATE DU 1<sup>er</sup> AVRIL 2019**



La Municipalité a, en date du 12 mars 2019, signé une entente de sous-traitance avec la SPCA Abitibi-Ouest de La Sarre qui sera effectif à partir du 1<sup>er</sup> avril 2019.

DONC, à partir du 1<sup>er</sup> avril 2019, pour TOUT problème de chats ou de chiens errants, de chats ou de chiens perdus ou trouvés et tout autre événement pour lequel vous désirez déposer une plainte, vous devrez contacter la SPCA Abitibi-Ouest au numéro 819 301-7555.

À partir de cette date, la SPCA sera responsable de l'application du Règlement n° 313 de la Municipalité de Palmarolle concernant le contrôle des animaux domestiques sur son territoire.

La SPCA sera responsable de la vente des licences et de la tenue du registre des chiens et des chats sur le territoire de la municipalité et en effectuera la mise à jour chaque année en faisant la tournée des résidences. Les licences seront payables directement à la SPCA.

Le coût annuel de la licence est de :

- 10 \$ pour un chat stérilisé;
- 20 \$ pour un chat non stérilisé;
- 15 \$ pour un chien stérilisé;
- 25 \$ pour un chien non stérilisé.

**NOTE IMPORTANTE :**

La SPCA sera à Palmarolle le 24 avril prochain pour effectuer la vente des médailles et enregistrer vos chiens et chats et vous accueillera à la grande salle du Centre municipal, de 18 h à 20 h, et sera disponible pour répondre à toutes vos questions concernant leurs services!



**LE MOIS D'AVRIL  
 « MOIS DE LA JONQUILLE »**

Le mois d'avril est maintenant décrété le Mois de la Jonquille, et la Société canadienne du cancer lance annuellement un vaste mouvement de solidarité au

Québec pour changer le cours des choses et aider des dizaines de milliers de Québécois et Québécoises dans leur combat. La jonquille est le symbole de vie de la Société canadienne du cancer dans sa lutte courageuse que nous menons ensemble contre le cancer.

La Municipalité de Palmarolle a uni sa voix à celle de la Société canadienne du cancer et a appuyé, par résolution en mars 2016, la demande de celle-ci afin de décréter le mois d'avril, Mois de la Jonquille, pour l'année 2016 et pour les années subséquentes. Alors chaque année, le mois d'avril est le Mois de la Jonquille à Palmarolle!

L'argent recueilli pendant le Mois de la Jonquille fait une réelle différence et contribue à aider la Société canadienne du cancer à financer des projets de recherche qui sauveront des vies et vous invites à accorder généreusement votre appui à la Société canadienne du cancer.



**PROGRAMMES DE SUBVENTIONS MUNICIPALES**

La Municipalité a mis en place depuis quelques années, des programmes de subventions pour les citoyens. Il s'agit d'un Programme subventionnant l'achat de composteur domestique, d'un Programme subventionnant l'achat baril récupérateur d'eau de pluie ainsi que d'un Programme subventionnant l'installation de cabinet de toilette à faible débit.

Pour tous les renseignements sur les conditions d'admissibilité à l'un de ces programmes, adressez-vous au bureau de la municipalité et nous pourrons vous remettre le formulaire de demande incluant toutes ces conditions.

## LES SÉANCES DU CONSEIL EN BREF...



*Lors de la séance ordinaire du 4 février 2019,  
le Conseil municipal a, entre autres...*

- Appuyé le *Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue* (CREAT) dans le projet d'installation de bornes de recharge électrique en Abitibi-Témiscamingue en signifiant qu'elle est d'accord pour accueillir une telle borne sur son territoire;
- Autorisé la *Fondation canadienne du rein section Abitibi-Témiscamingue* à effectuer de la sollicitation porte-à-porte du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2019;
- Proposé la candidature de Mme Aline Bégin au *Prix Yolette-Lévy 2019*, prix qui sera remis en reconnaissance de son engagement envers la communauté, son leadership et son dynamisme;
- Présenté une demande d'aide financière à l'*Agence municipale 9-1-1 du Québec* afin de réaliser les actions décrites à la résolution 19-02-038;
- Nommé un représentant de la municipalité au sein du conseil d'administration de l'*Office municipal d'Habitation* (OMH);
- Nommé un représentant de la municipalité au sein du conseil d'administration du *Club nautique Lac Abitibi* pour l'année 2019;
- Autorisé la conseillère Lyne Vachon à assister à la conférence « *Journées de la persévérance scolaire 2019* » à La Sarre;
- Autorisé la signature d'un protocole d'entente entre la Municipalité et la SPCA Abitibi-Ouest;
- Autorisé l'achat d'appareils d'entraînement pour le *Studio Santé Desjardins*;
- Statué sur la tarification et la répartition des catégories d'abonnement au *Studio Santé Desjardins*;
- Autorisé l'embauche d'un animateur au Comité jeunesse auprès des jeunes;
- Donné avis de motion à l'effet qu'un règlement intitulé « *Contrôle des animaux domestiques* » sera adopté ultérieurement;

*Lors de la séance extraordinaire du 26 février 2019 :*

- Statué de déplacer la séance ordinaire du lundi 4 mars 2019 au lundi 11 mars 2019;
- Reporté l'adoption du Protocole d'entente entre la Municipalité et Les Loisirs de Palmarolle Inc.;
- Adopté le Règlement no 313 concernant le contrôle des animaux domestiques;

*Lors de la séance extraordinaire du 4 mars 2019 :*

- Donné avis de motion à l'effet qu'un règlement décrétant le paiement des taxes foncières municipales en six versement sera adopté ultérieurement.

*Lors de la séance extraordinaire du 7 mars 2019 :*

- Adopté le Règlement no 314 décrétant le paiement des taxes foncières municipales ainsi que des tarifications spéciales pour les services municipaux en six versements;

*Lors de la séance ordinaire du 11 mars, ajournée au 13 mars 2019 :*

- Énoncé une motion de félicitations aux employés des travaux publics qui ont effectué un travail soutenu lors de la tempête du 25 février dernier;
- Demandé au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, une prolongation de délai afin d'adopter les règlements de concordance avec le Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC d'Abitibi-Ouest;



## Cours municipales

Présentes dans tout le Québec, les cours municipales ont des compétences limitées en matière civile, entendant surtout des réclamations de taxes.

Elles entendent aussi des causes :

- en matière pénale où elles jugent les infractions :
- aux règlements municipaux;
- aux lois provinciales du Québec, comme le Code de la sécurité routière.
- en matière criminelle, où elles jugent les infractions criminelles qui sont punies sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire. Aussi appelée accusation par voie sommaire, cette déclaration fait l'objet d'une procédure simplifiée qui exclut la tenue d'une enquête préliminaire et la mise en place d'un jury.

## Cour du Québec

La Cour du Québec est un tribunal de première instance. Elle a compétence en matières civile, criminelle et pénale. Elle entend aussi les demandes concernant la jeunesse, par exemple celles sur l'adoption, la protection de la jeunesse ou l'émancipation d'un enfant.

Dans les cas prévus par la loi, elle a également compétence en matière administrative. Elle peut aussi siéger en appel.

La Cour du Québec entend les causes dans lesquelles la valeur de l'objet en litige ou la somme réclamée est inférieure à 85 000 \$. Elle a d'ailleurs une compétence exclusive sur ces demandes, c'est-à-dire qu'elle est le seul tribunal qui peut les entendre et les juger.

Elle a aussi compétence exclusive dans, notamment :

- les demandes d'adoption;
- les demandes visant à confier une per-

sonne aux soins d'un établissement hospitalier en vue de la soumettre à une évaluation psychiatrique ou à la suite de celle-ci.

La Cour du Québec comprend 3 chambres :

- la Chambre civile, qui inclut la Division des petites créances;
- la Chambre criminelle et pénale;
- la Chambre de la jeunesse.

La Chambre civile est l'une des divisions de la Cour du Québec. Elle peut entendre :

- les demandes dans lesquelles la somme réclamée ou la valeur de l'objet en litige est inférieure à 85 000 \$, sauf les demandes de pension alimentaire, entre autres exemples;
- les demandes de garde d'une personne en établissement hospitalier en vue d'une évaluation psychiatrique ou à la suite de celle-ci;
- certaines demandes portant sur les affaires municipales et scolaires.

Elle a compétence exclusive pour entendre les appels portant sur des décisions rendues par certains tribunaux administratifs, comme la Régie du logement.

La Chambre criminelle et pénale est l'une des divisions de la Cour du Québec. Elle peut entendre :

- en matière criminelle, toutes les causes, sauf :
  - celles qui se déroulent devant un tribunal composé d'un juge et d'un jury;
  - celles qui relèvent de la compétence exclusive de la Cour supérieure.
- en matière pénale, les poursuites engagées à la suite d'une infraction aux lois provinciales et fédérales.

La Chambre de la jeunesse est l'une des divisions de la Cour du Québec. Elle peut entendre :

- les demandes relatives à la sécurité ou au développement des jeunes de moins de 18 ans;
- les demandes en matière d'adoption;
- les demandes concernant des jeunes de 12 à 18 ans accusés d'infractions au Code criminel et à certaines lois fédérales;
- les demandes en matière pénale concernant des jeunes de 14 à 18 ans accusés d'infractions aux lois ou aux règlements municipaux et provinciaux;
- les demandes concernant la garde d'un enfant, lorsque la Cour est déjà saisie d'une demande en matière d'adoption ou de protection de la jeunesse;
- les demandes concernant l'exercice de l'autorité parentale, lorsque la Cour est déjà saisie d'une demande en matière d'adoption ou de protection de la jeunesse.

## Cour supérieure

Présente dans tout le Québec, la Cour supérieure exerce sa compétence dans tous les districts judiciaires du Québec.

En matière civile, la Cour supérieure peut entendre, notamment :

- les demandes où la somme exigée est de 85 000 \$ et plus;
- les demandes de divorce et de fixation de la pension alimentaire;
- les demandes d'actions collectives;
- les demandes de vérification de testament ou d'homologation d'un mandat d'inaptitude;
- les demandes d'injonction visant à faire cesser une activité qui risque de causer un préjudice au demandeur;
- sauf dans certains cas déterminés par la loi, les demandes en contrôle judiciaire des décisions rendues par les tribunaux, excepté la Cour d'appel, ou par les organismes du Québec.



SUITE

La Cour supérieure entend aussi toute demande qui ne relève pas de la compétence exclusive d'un autre tribunal.

En matière criminelle, elle peut entendre, notamment :

- les causes portant sur des actes criminels qui se déroulent automatiquement devant un juge et un jury, comme le meurtre et la trahison;
- les autres causes dans lesquelles l'accusé choisit de subir un procès avec juge et jury;
- les recours extraordinaires, par exemple ceux visant à contester la légalité de la détention d'une personne ou d'un mandat de perquisition.

Comme la Cour d'appel, elle peut entendre certains appels. Ces appels concernent certaines décisions qui :

- sont rendues en vertu du Code criminel par un juge de la Chambre de la jeunesse, de la Chambre criminelle et pénale ou de la cour municipale, ou encore par un juge de paix;
- portent sur des infractions sommaires, comme :
  - le vol;
  - la prostitution;
  - la conduite d'un véhicule avec les facultés affaiblies.
- portent sur les décisions rendues en vertu d'autres lois fédérales et provinciales.

## Cour d'appel

La Cour d'appel est le tribunal d'appel général pour l'ensemble du Québec. Elle est le plus haut tribunal de la province.

En matière civile, la Cour d'appel peut entendre :

- les appels qui portent sur les jugements de la Cour supérieure et de la Cour du Québec qui mettent fin à une instance, si la valeur de l'objet en litige est de 60 000 \$ ou plus;
- les appels de certains autres jugements, notamment ceux portant sur l'intégrité, l'état ou la capacité de la personne;
- les appels qui portent sur les droits particuliers de l'État ou sur un outrage au tribunal;
- les appels de tout autre jugement de la Cour supérieure et de la Cour du Québec, avec la permission d'un juge de la Cour d'appel.

En matières criminelle et pénale, la Cour d'appel entend les demandes qui portent sur les verdicts ou sur la peine imposée en vertu du Code criminel et du Code de procédure pénale.

La Cour d'appel siège à Québec et à Montréal.

[www.justice.gouv.qc.ca/systemejudiciaire/tribunauxduquebec](http://www.justice.gouv.qc.ca/systemejudiciaire/tribunauxduquebec)



## Attention Attention Attention Attention

La Fondation canadienne du rein lance sa campagne annuelle de financement le 1<sup>er</sup> avril prochain sous la présidence de monsieur Samuel Doré.

### Au programme :

**Le 7 avril :** Brunch Santé servi au pavillon des sports à Dupuy (coût de 15 \$). Vous pouvez vous procurer des cartes en appelant Gisèle Goulet à 819 333-2398.

Durant tout le mois d'avril, les bénévoles feront du porte à porte pour recueillir vos dons. Vous pouvez aussi faire parvenir vos dons à l'adresse suivante :

La Fondation canadienne du rein  
Case postale 33  
La Sarre (Québec) J9Z 2X4

Merci à l'avance de votre généreuse contribution!



CLUB BON TEMPS DE PALMAROLLE

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

**LE JEUDI 4 AVRIL 2019, 19 h 30**

Toute personne de 50 ans et plus qui seraient intéressée à faire partie du comité administratif du Club Bon Temps de Palmarolle, doit être membre dudit club depuis au moins six mois. Vous devez remplir un formulaire d'offre de candidature et le remettre à la secrétaire avant l'assemblée générale annuelle. Nous serons heureux de vous accueillir parmi nous, ce serait pour vous une belle expérience à vivre. Pour plus d'information, vous pouvez contacter le président, Bertrand Châteauevert au 819 787-2841 ou la secrétaire, Marcelle Bélanger au 819 787-2118. *L'assemblée annuelle aura lieu au Centre municipal, 2<sup>e</sup> étage, salle des Chevaliers de Colomb.*

Marcelle Bélanger  
Secrétaire

Administrateur sortant:

*Bertrand Châteauevert rééligible*  
*Marcelle Bélanger rééligible*  
*Rosaire Carrier rééligible*  
*2 postes vacants*



# FACE AUX DIFFÉRENCES

Mesurons notre ouverture à ce qui se passe dans la société face aux immigrants... Prenons conscience que regarder avec les yeux du cœur permet de voir l'important, l'invisible...

Ce thème vient nous rappeler que nous faisons partie d'un groupe relativement homogène : même race, même culture, même religion, même pays, etc. On est pas seul au monde; il existe d'autres groupes différents de nous qui croient et vivent eux aussi selon leur culture et selon leurs convictions...

On entend des commentaires de toutes sortes concernant l'arrivée des migrants; **on entend et on dit** peut-être nous aussi (et moi incluse).

- \* Les migrants vont prendre nos places, nos jobs.
- \* Qui va payer pour ça?
- \* S'ils ne sont pas capables de vivre comme nous autres, qu'ils restent chez eux.
- \* Nous autres, si on vit ailleurs, on est obligé de s'adapter, pourquoi pas eux autres ici?

\* À cause d'eux autres on n'a même pas le droit de parler de religion ni d'accrocher le crucifix.

\* On peut même plus avoir sa croix dans le cou pour aller travailler.

\* Ils arrivent ici, ils sont logés, nourris...

\* Si ça continue de rentrer de même au pays on aura plus de place.

\* Nos impôts vont augmenter encore.

On a oublié que ce ne sont pas eux qui veulent nous déranger; ils demandent seulement de les sauver des grandes misères de la guerre, des persécutions, de la ségrégation, de l'injustice, de l'insécurité, du non-respect de leurs droits juridiques, etc.

Il faut penser qu'il y aura toujours des gens aux attitudes malveillantes partout dans le monde, mais je crois que la bienfaisance de chaque individu, d'un peuple peut amener à la conciliation de tous les peuples où chacun trouvera sa joie de vivre... Accueillants malgré tout, les Canadiens et les Québécois sont ouverts à l'autre tant et aussi longtemps qu'ils se comparent à l'être humain...

Rappelons-nous que les sondages montrent que l'intolérance commence à s'exprimer lorsqu'il est question des différences religieuses visibles sur la place publique.

Le Canada est une terre d'accueil, le Canada est l'un des signataires de la **Déclaration universelle des droits l'homme**; cette convention établit une norme en vue du traitement des réfugiés que la Loi canadienne sur l'immigration doit respecter... C'est certain que ça occasionne des dérangements pour le Canada et le Québec, mais saviez-vous que le Québec reçoit 400 millions par année en transferts fédéraux pour l'immigration?

L'auteur de **Le Petit Prince**, Antoine de Saint-Exupéry, dit : « L'essentiel est invisible pour les yeux, on ne voit bien qu'avec le cœur. »

Je vous promets la suite pour le mois prochain... Au revoir!

Dolores



Le cercle de fermières Palmarolle a tenu sa réunion mensuelle le 13 mars dernier. Treize membres étaient présentes. La soirée s'est déroulée avec quelques nouvelles importantes. Maintenant vous pouvez voir les techniques appropriées aux exigences des concours, et ce, pour chaque classe. Le tout vous est présenté sur YouTube dans : Cercle de fermières du Québec (CFQ). Si vous avez besoin de plus d'information dans votre recherche, c'est avec plaisir que nous vous apporterons notre aide.

Le groupe de l'atelier du mercredi après-midi aimerait monter un projet avec les membres et non-membres pour fabriquer des sacs tout usage pour amasser des fonds pour le cercle. Vous n'avez qu'à fournir votre bonne humeur, votre talent, car vous en avez toutes un caché et c'est celui dont nous avons besoin.

Lors de ces après-midi rencontres, nous apprenons à tricoter des torchons, nous faisons des ateliers de peinture. Bientôt nous apprendrons la broderie suédoise. Pour cette technique, vous aurez besoin de deux aiguilles plates, du fil à broder ainsi que du tissu appelé MONK (grandeur que vous voulez).

Celles intéressées à se joindre à un groupe dynamique et entraînant, s'il vous plaît, nous le faire savoir soit par l'intermédiaire d'une membre fermière soit en vous présentant à notre local au Centre municipal (porte de coté, local en haut) le mercredi, à 13 heures. TOUTES sont les bienvenues!

Bon assez parlé, au plaisir de vous rencontrer en grand nombre!

Le conseil d'administration local nous a aussi informées :

- Que la commande des **Cahiers d'arts textiles et des objets promotionnels** doit être faite avant le 30 mars 2019;
- Pour le congrès régional qui aura lieu à Rouyn-Noranda, au sous-sol de l'église Immaculée-Conception, le 11 mai, à 9 heures : celles intéressées à y assister, veuillez nous faire parvenir le plus tôt possible votre réponse, car on doit réserver pour les repas. Vous pouvez rejoindre Hélène Gauthier, Comité des communications, 819 787-1205 ou Mélanie Pelletier, présidente, 819-787-3065.

Les Cercles de fermières du Québec supportent l'organisme à but non lucratif PRÉMA-QUÉBEC qui a pour mission d'améliorer la qualité de vie des enfants prématurés en offrant un appui psychologique et financier à leurs parents, les aidant ainsi à passer au travers des difficultés qu'ils auront à traverser.

Des dons sont acceptés et appréciés. Vous pouvez faire votre chèque à l'ordre de Préma-Québec et nous le ferons parvenir à l'organisme. Je vous reviendrai avec plus d'information dans la prochaine édition du *Journal*.

Petit truc : Afin que les couleurs de vos linges à vaisselle et linge de tous les jours ne déteignent pas, lavez les articles pour une première fois avec : 1 tasse de gros sel + 1 tasse de vinaigre. Par la suite, lavez comme d'habitude.

Cette recette sert à fixer les couleurs comme le rouge, le noir, le bleu marine sur des vêtements qui ont aussi des couleurs pâles.

# INVITATION

2<sup>e</sup> LIVRE À COMPTE D'AUTEUR

## Pourquoi c'était si difficile...

Suzane Plourde



Date : 4 avril      Heure : 19 h  
Endroit : Centre municipal - Palmarolle

## le 4 avril, 19 h au Centre municipal

Un deuxième livre à compte d'auteur  
pour Suzane Plourde

Les récentes expériences m'ont amenée à voir la vie autrement qu'elle m'est présentée, qu'il n'y a pas de hasards que des rendez-vous pour nous apprendre à apprendre de ceux-ci. Mais qu'est-ce qui était si difficile?

Pour le découvrir il faut le lire.

*Un petit cocktail vous sera servi pour  
mousser cet événement*

Suzane

Prochaine rencontre : le mercredi 10 avril  
2019, à 19 h 30, au Centre municipal.

Concours du mois :

- Des mini-pizzas aux fruits (3);
- Un joli toutou tricoté (chat, chien, mouton, etc.).



## À la mine

En Abitibi, le pays minier s'ouvre en parallèle avec l'agriculture. À croire que la deuxième est un prétexte au premier. Ça prend du monde, voyez-vous! De la main d'œuvre pour assurer l'exploitation de gisements, des manœuvres surtout! Les foreigners comme les fils d'habitant trouvent là de quoi vivre.

Plus exactement pour mon père, c'est la fermeture des usines de guerre qui l'expédie en Abitibi où il sera mineur de 1945 à 1969. Lui qui était instruit, qui se destinait à la prêtrise, il fondera ici une famille, bâtira maison et sera mis à pied, trahi par la mine, quelques mois avant d'avoir droit à une pension. Il recommencera au bas de l'échelle dans une autre mine comme peintre en bâtiments.

Un jour qu'il se rendait au travail à bicyclette, il oublia d'emporter sa boîte à lunch. On m'assigna la tâche de la lui porter. Je ne devais pas avoir dix ans et jamais je n'étais allée sur les lieux de travail de mon père. Tout ce que je connaissais de la mine, c'était le couvre-feu de 9 heures le soir, une alarme lancée par l'opérateur de treuils en poste, de 16 heures à minuit...

Je garde de cette visite à la mine un souvenir vif et puissant, indélébile pour la vue, l'ouïe et l'odorat, le corps tout entier pris au piège d'un univers à part. Une lourde atmosphère plombe l'air. Plusieurs grilles sont autant de portes à franchir pour rejoindre ce lieu inconnu où se trouve mon père, contraint à gagner sa vie comme opérateur de treuils dans cet univers parallèle sans chaleur, loin de sa chaude maison. À hauteur d'homme, les murs du parcours sont noircis... et ces relents de manganèse et ce bruit sourd, perpétuel, prenant, qui noue l'estomac! Grondement de géant ronfleur venant des profondeurs du gouffre qu'on imagine. La peur me tient prisonnière!

Je rencontre des mineurs sombres, méconnaissables. Partout, une poussière noire colle à la peau et aux vêtements. Leur sourire les éclaire quand ils s'étonnent de ma présence et de ma question. Ils m'orientent vers le quatrième baraquement, porte numéro 4. Plus je m'approche du quatrième baraquement, plus l'atmosphère s'alourdit, moins je suis rassurée. Tout est désolation. Le moindre brin d'herbe signale sa détresse. Je ferais volte face. Point d'horizon, rien que celui du résidu minier. La bête mangeuse d'or et bientôt mangeuse d'hommes n'est jamais rassasiée et comme elle mange, elle digère. Puis elle régurgite, comme ça, des montagnes de minerai qui sentent l'huile, le cambouis, le sale, l'immonde, le gris et le noir à la fois. Le poison sature l'espace, balayant tout espoir de vie à la surface, comme ils disent.



Comité du patrimoine  
de l'École du Rang II d'Authier

### Offre d'emploi

#### Caractéristiques de l'emploi :

Titre de l'emploi : Animateur, Animatrice – interprète de monument historique  
Nombre de postes : 2  
Lieu de travail : École du Rang II d'Authier, monument historique à Authier (région d'Abitibi –Témiscamisque, province du Québec)  
Salaires : 12.70 \$/heure  
Durée du contrat : 12 semaines pour 2 postes qui seront offert entre le 27 mai et 24 août 2019  
Heures par semaine : 35 h

#### Renseignements supplémentaires:

Les candidates peuvent envoyer leur candidature avec CV à l'adresse suivante :  
École du Rang II d'Authier  
269, Rang II  
Authier (QC)  
J0Z 1C0

Personne à contacter : Mme Ginette Bellemarre  
Tél. : (819) 782-3289 ou 1 866 336-3289  
Courriel : info@ecoledurang2.ca

### Jean-François Rondeau, Bruno Sévigny et Stéphanie Galarneau

PHARMACIENS - PROPRIÉTAIRES

84, 5e Avenue Est  
La Sarre (Québec) J9Z 1K9  
Tél.: (819) 333-1160  
Fax.: (819) 333-3534

Pharmacie Jean-François Rondeau, Bruno Sévigny et Stéphanie Galarneau Inc.

Affiliée à



Fais don du bien!



Les administrateurs de la Fondation Docteur-Jacques-Paradis unissent leur voix à celle des citoyens de l'Abitibi-Ouest pour le maintien des services à l'unité de natalité et d'obstétrique de l'Hôpital de La Sarre. Nous étions présents aux deux rencontres populaires et nous partageons vos inquiétudes face à l'avenir des services de santé sur notre territoire.

Les administrateurs tiennent donc à vous spécifier que la fondation est un organisme autonome et indépendant du CISSS-AT. Nous avons pour mission d'amasser des fonds afin de maintenir et

d'améliorer les soins de santé et de services sociaux en Abitibi-Ouest. Depuis un peu plus de 30 ans, la Fondation a distribué près de 5 millions de dollars pour l'achat d'équipements afin d'offrir des diagnostics et des traitements efficaces localement, dont plus de 300 000\$ pour le département de natalité. En 2017, nous avons distribué tout près de 60 000\$ pour l'achat d'équipements dans les 9 CLSC du territoire afin que vous puissiez bénéficier de soins le plus près de votre domicile. L'achat de certains appareils a permis l'attraction et la ré-

tention de plusieurs médecins et spécialistes sur notre territoire. Soyez assurés que vos dons demeurent chez nous en Abitibi-Ouest.

La rupture de services au centre de natalité est donc inquiétante dans la poursuite de notre mission et porte atteinte à l'accessibilité d'un service de santé essentiel. Elle pourrait être le début d'un effet domino entraînant la perte de services de proximité pour les citoyens d'Abitibi-Ouest. La FDJP travaille à faire une différence dans la qualité de vie des gens d'ici et a à cœur votre santé!

À cet égard, nous demandons aux gestionnaires du CISSS-AT et à notre députée, Mme Suzanne Blais, de travailler de concert avec les acteurs du milieu hospitalier de La Sarre et les citoyens d'Abitibi-Ouest, pour rouvrir le département de natalité rapidement et remédier aux multiples ruptures.

Pour information :

Caroline Gamache, directrice générale  
679, 2e Rue Est  
La Sarre (Qc) J9Z 2X7  
(819)333-2311 #2266  
info@fondationjacquesparadis.org



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Mois de la jonquille (Société canadienne du cancer)	1 <sup>er</sup>	2 Tournoi baseball poche Authier 13 h à 16 h Comptoir familial	3	4 13 h à 16 h Comptoir familial	5	6 13 h à 16 h Comptoir familial
7	8 13 h Baseball poche 20 h Réunion conseil municipal	9 13 h à 16 h Comptoir familial 19 h 30 Réunion Chevaliers de Colomb	10 19 h 30 Fermières	11 13 h à 16 h Comptoir familial	12	13 13 h à 16 h Comptoir familial
14	15 13 h Baseball poche	16 Tournoi baseball poche Taschereau 13 h à 16 h Comptoir familial	17	18 13 h à 16 h Comptoir familial	19	20 Comptoir familial fermé
21	22 13 h Baseball poche	23 13 h à 16 h Comptoir familial	24	25 13 h à 16 h Comptoir familial	26	27 13 h à 16 h Comptoir familial 18 h Viens et fromages
28	29 13 h Baseball poche	30 13 h à 16 h Comptoir familial Tournoi baseball poche Normétal	Lancement de la Campagne annuelle de financement (Fédération canadienne du rein)			



## En attendant le printemps

Je vais vous faire une confidence, au moment d'écrire cette chronique, j'ai un ras le bol de l'hiver. À quand le printemps avec ces doux rayons de soleil? En attendant, voici quelques petits trucs que vous pourriez faire en vue de la prochaine saison de pêche en eau libre.

Commençons par le remplacement du fil à pêche dans vos moulinets. Si ce dernier est embobiné de corde tressée, vous n'êtes pas obligé de le faire. Par contre, assurez-vous que le moulinet est suffisamment plein. Préférez, le fil doit se situer à environ 1/8 de pouce du bord de la bobine. Si jamais il en manquait, n'hésitez pas à en placer une nouvelle bobine. Lorsque le fil est trop loin dans le fond de la bobine, la friction devient trop grande quand la ligne sort du moulinet. À ce moment, vous aurez beaucoup moins de distance dans vos lancers.

Prenez le temps de bien nettoyer l'extérieur de vos moulinets. Un ustensile qui fonctionne bien afin d'effectuer cela est une brosse à dents. Vaporisez un peu de WD40 et passez la brosse à dents. Ceci permettra de faire disparaître les saletés.

Inspectez votre canne à pêche pour voir s'il n'y a pas des bris sur le brin. Passez un cure-oreilles dans les anneaux afin de déceler des bris sur la céramique. Si jamais vous trouviez un problème, vous aurez le temps de faire les réparations avant le début de la saison. Également, si vous vouliez redonner une cure de jeunesse au liège, passez un papier sablé extrêmement doux. Les manches noircies redeviendront comme à leur premier jour.

Peut-être qu'il serait temps de faire l'inventaire de votre attirail. Sortez vos coffrets de pêche et installez-vous confortablement afin d'évaluer si certains leurres ou montages sont manquants. Remplacez tous vos différents leurres à leur place. Nettoyez aussi les compartiments qui présentent de la rouille. Ceci évitera de faire oxyder d'autres sections du coffret.

Si le cœur vous en dit, vous pourriez aussi vous fabriquer des harnais à vers. Après avoir acheté le nécessaire à cette fin, vous aurez des heures de plaisir à construire des harnais au coloris désiré, de la longueur que vous le voulez. Ainsi, à la saison prochaine, peut-être capturerez-vous le monstre de votre vie avec un montage que vous aurez confectionné en regardant la neige tomber. Bonne fin d'hiver!

## L'eau de votre puits est-elle sécuritaire pour la santé?



Plusieurs croient à tort que l'eau d'un puits, parce qu'elle est naturelle, est toujours sécuritaire. La présence de divers éléments chimiques dans la roche et le sol où les puits sont creusés, peut causer des problématiques de **CONTAMINATION DE L'EAU POTABLE**. À ceci peut s'ajouter une contamination bactériologique et dans la région environ 1 puits sur 4 sera touché.

### PÉRIODES PROPICES POUR L'ANALYSE DE L'EAU:

- Au printemps à la fonte des neiges;
- En été et à l'automne suite à de fortes pluies.

L'Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie a donc développé un projet à portée régionale afin de réduire les coûts d'analyse de votre eau de puits :

Les laboratoires accrédités **Multilab Direct** et **Multilab Val-d'Or** vous proposent un rabais de plus de 35% du prix régulier d'analyse pour vous offrir le forfait **OBVAJ – L'étude sur la qualité de l'eau à seulement 175\$** (taxes en sus.). Ce forfait comprend :

- Coliformes fécaux,
- Scan de 11 métaux: (Antimoine, Arsenic, Baryum, Bore, Cadmium, Chrome, Cuivre, Manganèse, Plomb, Sélénium, Uranium),
- Cyanures totaux,
- Fluorures, Mercure et Nitrites-Nitrates.

\*\*\* En plus du forfait exclusif à 175\$ (taxes en sus.), l'OBVAJ remettra également aux 200 premiers clients, un rabais postal de 50\$

\*Certaines conditions s'appliquent

La contamination naturelle à l'arsenic est un exemple de problématique de contamination importante dans la région de l'**ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**. Les risques reliés à l'exposition prolongée sont les suivants : cancers (poumons, peau, vessie), mauvaise circulation sanguine des pieds et des mains et une association possible pour le dysfonctionnement de la glande thyroïde et le développement de diabète. La **contamination de bactéries pathogènes d'origine humaine** peut entraîner des risques élevés pour la santé dont des troubles gastro-intestinaux importants.

### POUR PARTICIPER, CONTACTEZ LE LABORATOIRE LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS

Multilab Direct	Multilab Val-d'Or	Technilab
125, Boul. Industriel Rouyn-Noranda	900, 5e Avenue Val-d'Or	184, Principale Ste-Germaine-Boulé
Tél. : 819-797-0550 www.multilabdirect.com	Tél. : 819-874-0350 www.multilabdirect.com	Tél. : 819-787-6116

\*D'autres points de dépôts sont également disponibles

Consultez le [www.obvaj.org](http://www.obvaj.org) ou contactez-nous au (819) 824-4049.



# VOTRE CAISSE VOUS INFORME

## Capsule AVANTAGES



AVANTAGES EXCLUSIFS  
AUX MEMBRES



### MON BUDGET

L'outil de gestion budgétaire **Mon budget**, disponible dans AccèsD Internet et sur les services mobiles Desjardins, vous permet d'avoir un portrait clair de vos revenus et de vos dépenses de tous les jours.

Il vous aide également à définir des objectifs budgétaires réalistes de manière simple, rapide et sécuritaire. De plus, si vous avez un projet en tête, **Mon budget** vous permet de créer des projets et d'épargner en vue de la réalisation de ceux-ci.

[desjardins.com/particuliers/avantages-membre/outils-applications-pratiques/index.jsp](http://desjardins.com/particuliers/avantages-membre/outils-applications-pratiques/index.jsp)

### ACHAT D'UNE MAISON

Vous comptez emménager bientôt dans votre premier chez-vous bien à vous ou encore, faire l'acquisition d'une nouvelle maison ?

À la Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest sachez qu'en plus de **vous aider à choisir le prêt hypothécaire** convenant le mieux à vos besoins et votre situation, votre conseiller Desjardins agira dans votre intérêt et vous accompagnera judicieusement tout au long du processus d'acquisition de votre résidence.

### PROJET RÉNOVATION

Vous songez plutôt à rénover votre maison?

Votre conseiller pourra déterminer avec vous le montant que vous pourrez emprunter et il est là également pour vous faire profiter des nombreux avantages exclusifs aux membres Desjardins.

Alors, n'hésitez plus, prenez rendez-vous avec votre conseiller Desjardins dès aujourd'hui!

### ASSURANCE HABITATION

Protection tous risques pour votre chez-vous!

Parce que les petits imprévus font partie de la vie, Desjardins Assurances pense à tout et vous offre la protection « tous risques ». Ainsi, vous êtes protégé contre la majorité des événements accidentels tels qu'un dégât de peinture endommageant votre plancher.

Demandez une soumission dès maintenant au 1 888 ASSURANCE

ÊTRE MEMBRE DESJARDINS  
À SES AVANTAGES !  
[desjardins.com/avantages](http://desjardins.com/avantages)

 **Desjardins**  
Caisse de l'Abitibi-Ouest